



Locataire et problème de voisinage

Par **eribelle**, le **20/05/2019** à **14:21**

Bonjour,

J'ai mon voisin de palier qui m'a insulté plusieurs fois et j'aimerais porter plainte. Est ce que la plainte sera prise en compte car mes autres voisins ne voudront pas témoigner?

La première fois il m'a insulté parce que je lui ai demandé de faire moins de bruit. Il est devenu violent verbalement et donnait des coups contre le mur et ça raisonnait chez moi.

La 2ème fois il était devant l'immeuble, ces amis étaient dans une voiture qui était à l'arrêt du coup ma mère les a doublé car elle était pressée mais il y avait assez de place pour doubler sans problème.

Il a commencé à crier et je lui ai dit que ma mère était pressée et là il m'a insulté à plusieurs reprises en me disant qu'il allait me démonter.

Que faire si il recommence ? Si je porte plainte est ce que il sera puni?

Je vous remercie

Par **morobar**, le **20/05/2019** à **19:38**

Bonjour,

Non

Il n'y a aucune différence entre les insultes/injures qu'il pourrait prononcer à votre rencontre, et

des propos imaginaires que vous prétendez avoir entendu.